

Les émigrés font leurs emplettes au pays

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4232 - Mercredi 26 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Tipaza

Deux dangereux terroristes abattus par les forces de l'ANP

Page 24

Kherrata / Béjaïa

Quatre femmes fauchées par un camion dans un arrêt de bus

Page 24

Rencontre décisive à Paris entre Hafter et el Sarraj ?

Par Mohamed Habili

En attendant que la rencontre qui s'est tenue hier au palais de l'Elysée sous l'égide du président français entre Khalifa Hafter le commandant de l'Armée nationale libyenne et Fayaz el Sarraj le chef du gouvernement dit d'union nationale siégeant à Tripoli, livre ses secrets, on peut toujours se demander ce qu'une entente entre les deux hommes peut bien vouloir dire et si même elle est envisageable. La forte implication de la diplomatie française dans ce dossier, qui plus est à un moment où le camp de Tobrouk l'emporte sur celui de Tripoli, tant en Libye même que dans la région, laisse certes penser qu'un accord entre les deux hommes est imminent. On n'imagine mal en tout cas qu'Emmanuel Macron engage sa propre crédibilité dans cette affaire sans avoir pris au préalable quelques précautions. On peut même en l'occurrence être plus affirmatif : sans s'être assuré du succès de l'entreprise. Sans la garantie que les deux principaux protagonistes de la crise libyenne sont disposés à trouver à Paris un compromis, il aurait laissé faire son ministre des Affaires étrangères. Il aurait attendu que les conditions d'un accord soient réunies avant de s'en mêler.

Suite en page 3

Un taux de réussite supérieur à l'an passé

Résultats du Bac entre youyous et déception



S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, la ministre de l'Education a annoncé que le taux de réussite relevé à l'issue des deux sessions successives était de 56,07%, soit un total de 340 338 candidats, dont 65,3% de filles. Lire page 2

Tizi Ouzou/Après la visite du SG du FLN à Ait Yahia Moussa

Ali Laskri du FFS chez les victimes des récents incendies

Page 2

Le long métrage «L'opium et le bâton»

Le doublage en langue amazighe en préparation

Page 13

Un taux de réussite supérieur à l'an passé

Résultats du Bac entre youyous et déception

■ S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, la ministre de l'Éducation a annoncé que le taux de réussite relevé à l'issue des deux sessions successives était de 56,07%, soit un total de 340 338 candidats, dont 65,3% de filles.

Par Meriem Benchaouia

La délivrance ! Après l'adrénaline des épreuves et le stress de l'attente, les candidats au Bac 2017 ont enfin découvert leurs résultats. Angoisse, joie ou

Tizi Ouzou/Après la visite du SG du FLN à Ait Yahia Moussa

Ali Laskri du FFS chez les victimes des récents incendies

ALI LASKRI, membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS) a effectué, hier, une visite de solidarité aux populations des villages d'Ait Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), victimes des récents feux de forêt. Il s'est enquis sur place de l'ampleur des dégâts enregistrés suite à ces incendies. Il a également rendu visite à la famille de Rabah kerouane, victime de ces incendies et issu du village Ath Rahmoune. Pour le responsable du FFS, leur venue dans la région est un devoir envers les victimes de ces incendies tout en appelant les pouvoirs publics à prendre les mesures qu'impose une telle situation, notamment le renforcement des moyens nécessaires pour faire face à l'avenir à de pareils incendies. Par ailleurs, un premier recensement des dégâts occasionnés aux habitants de la même localité fait état de pas moins de 500 familles ayant enregistré des pertes : maison, cheptel, poulailler, oliveraies ou autres. Cette première étape de recensement des dégâts sera suivie par d'autres avant l'indemnisation des victimes, notamment l'inspection par la commission administrative chargée du dossier de l'indemnisation installée au niveau de la wilaya.

Hamid M.

bien tristesse, larmes de bonheur ou de déception, la journée des résultats est toujours une immense source d'émotion et de stress. Cette année, le taux de réussite est en hausse par rapport à 2016. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, la ministre de l'Éducation a annoncé que le taux de réussite relevé à l'issue des deux sessions successives était de 56,07%, soit un total de 340 338 candidats, dont 65,3% de filles. Nouria Benghebrat a noté que celui-ci était supérieur à celui de la session précédente, au terme de laquelle il avait été noté un niveau de réussite de 49,79%. La première responsable du secteur a expliqué cette progression du nombre des candidats ayant passé leur examen avec succès par une année «stable», entendre par là que l'année scolaire n'avait pas été perturbée, comme les précédentes, par des mouvements sociaux auxquels avaient appelé les syndicats d'enseignants. Notant aussi, les accompagnements des programmes et un engagement de toute la communauté éducative. Selon elle, l'examen du baccalauréat 2017 peut se prévaloir, cette fois, de «crédibilité», en raison, a-t-elle dit, de l'absence de toute «fuite» des sujets, comme cela avait été le cas lors de la session de 2016. S'agissant des tentatives de fraude, dont elle a affirmé qu'elles avaient toutes été déjouées, la ministre n'en admet pas moins qu'elles risquaient de se renouveler, ajoutant, cependant, qu'avec la collaboration des services de sécurité, il était possible, désormais, de les déjouer en même temps que d'identifier leurs auteurs. Concernant la session exceptionnelle du baccalauréat organisée au bénéfice des candidats qui, pour une série de raisons,



PHD.R.

n'avaient pu concourir à la précédente, la ministre de l'Éducation nationale a récusé le terme de «catastrophique», soulignant qu'ils avaient été quelque 20 000 candidats à y avoir pris part.

Entre les éclats de joie et les sanglots de déception

Indescriptible était cette explosion de joie qui a accompagné l'annonce des résultats du Bac. Dans tous les foyers algériens, élèves et parents ont bercé dans des scènes de liesse collective ou de chagrin solitaire. L'émotion était à son paroxysme. «Bien sûr qu'il y a de quoi sentir toute cette fierté qui emballa nos

cœur et âme et qui gonfle notre égo. On n'est plus des élèves mais des étudiants qui entameront le réel apprentissage de la vie. C'est le début d'une nouvelle aventure qu'on espère réussir. C'est aussi le commencement d'une nouvelle responsabilité et d'un tournant décisif pour notre avenir», a noté Samy, un bachelier en Sciences économiques, qui ne cachait pas sa joie et qui la criait à qui voulait l'entendre. «C'était pénible pour moi cette interminable attente, car j'avais peur, même si j'étais confiante», nous a confié Ahlem, une littéraire qui, en dépit de sa peur, a réussi avec mention. «C'est indescriptible comme joie, les mots ne peuvent exprimer ce que je ressens. C'est la consécration

du travail. Depuis le début de l'année j'ai fourni des efforts considérables. J'ai une pensée pour ceux qui n'ont pas décroché leur Bac et je leur souhaite bonne chance pour l'année prochaine». Le baccalauréat c'est aussi des scènes de tristesse. C'est le cas de Mourad : «Je suis affligé car j'ai bien travaillé. Je n'ai pas la force requise pour annoncer mon échec à mes parents. Ils seront chagrinés. Et c'est cela qui me fait plus de peine». C'est la vie avec ses lots de chagrin et de joie. «Je vais le repasser l'année prochaine et j'espère faire mieux. D'ici là, laissez-moi s'il vous plaît dans mon chagrin», a conclu ce jeune avec les larmes aux yeux.

M. B.

Alger

Un nouveau système de régulation routière mis en place en septembre

Le nouveau système de régulation routière dans la wilaya d'Alger sera mis en place en septembre prochain, a annoncé, mardi à Alger, le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (Cnpsr), Ahmed Naït El Hocine.

«Les études techniques ont été réalisées et nous allons procéder à la mise en place de tous les feux tricolores pour la régulation de la circulation routière dans la wilaya d'Alger», a indiqué ce responsable en marge d'un séminaire autour de l'expérience espagnole en matière de promotion du partenariat public-privé dans le cadre de la prise en charge de différentes questions liées à la sécurité routière. Il a précisé que ce nouveau système «doit intervenir dès la prochaine rentrée scolaire». Le même responsable a indiqué, dans ce contexte, que le projet de jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Espagne pour améliorer la sécurité routière, «avance bien», expli-

quant que ce jumelage vise la mise en place à Alger d'un système intelligent de régulation routière qui va permettre «une plus grande fluidité» en matière de circulation routière. Ce projet de jumelage algéro-espagnol, lancé en 2015 et financé par l'Union européenne (UE) dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE (P3A), vise principalement à juguler le phénomène des accidents de la route. Ce programme de jumelage, d'une durée de deux ans, prévoit le renforcement des structures du Cnpsr et de son rôle de coordination avec les intervenants concernés par cette problématique, à savoir la Gendarmerie et la Sûreté nationales, la Protection civile, les services des Collectivités locales, de la Santé, des Travaux Publics et les représentants de la société civile. D'autre part, M. Naït El Hocine a précisé, au sujet du permis de conduire à points, que «toutes les

dispositions ont été prises au niveau du ministère de l'Intérieur pour la mise en application réelle de ce document, au plus tard avant la fin du premier semestre 2018». Par ailleurs, il a annoncé l'installation prochaine de la Délégation nationale à la sécurité routière, au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, laquelle «sera chargée de la mise en œuvre opérationnelle des décisions émanant du Conseil intersectoriel qui va fixer les orientations stratégiques du gouvernement dans le domaine de la sécurité routière et dont les décisions seront opposables à l'ensemble des acteurs concernés». S'agissant du séminaire algéro-espagnol sur le partenariat public-privé en matière de sécurité routière, il a indiqué que cette rencontre permettra de se focaliser sur le volet de l'introduction des nouveaux outils technologiques pour l'amélioration et de

contrôle des usagers de la route. Il s'agit, a-t-il dit, de présenter une expérience «réussie» en matière de mutualisation des efforts, qui s'est traduite par une mobilisation «plus accrue» du secteur privé qui «a su répondre aux objectifs et aux besoins de l'administration», citant l'exemple de l'entreprise algérienne privée HB Electronics spécialisée dans les TIC. De son côté, M. Jaime Moreno, responsable de la direction générale du Trafic en Espagne, a souligné l'importance pour tout Etat d'être présent dans la gestion des projets d'investissements en matière de sécurité routière et «non pas dans la phase d'exécution des projets». Il a souligné l'impératif pour la structure chargée de la sécurité routière de choisir les outils adaptés pour la protection des usagers et des infrastructures, ajoutant que l'administration devra réfléchir à des solutions efficaces qui peuvent émaner du secteur privé.

Anis F./APS

A cause de la vie de plus en plus chère à l'étranger

Les émigrés font leurs emplettes au pays

■ *Vêtements, électroménager, produits alimentaires, articles de ménage et autres, l'Algérie est devenue un véritable marché à ciel ouvert pour ses émigrés. Chaque été, outre le plaisir des retrouvailles familiales, la frénésie des achats et emplettes en tous genres se trouve être la deuxième raison pour la communauté algérienne établie ailleurs de revoir le pays.*

Par Yacine Djadel

L'été est là, les airs de vacances aussi. Pour les Algériens qui vivent à l'étranger c'est l'occasion idéale de venir voir du pays. Ils se ressourcent avec les retrouvailles familiales, mais aussi profitent pour faire leurs emplettes. En raison de l'avantage du change en devise, ces derniers peuvent s'offrir de belles choses et ce, à des prix beaucoup moins élevés que dans les pays étrangers où ils vivent. C'est devenu une tendance ces dernières années, notamment avec la crise de plus en plus accrue en Europe ou en Occident de manière générale. Convertissant en tête la devise en dinar, ils préparent pour la majorité à l'avance leur liste d'achats. Ainsi, outre le rush sur les plages, pour ces derniers, en termes de loisirs, le shopping «made in bladi» constitue leur deuxième activité favorite. Loin d'éprouver un patriotisme économique au point d'acheter que dans leur propre pays, la raison première à cela est bien sûr purement financière. Gratter le moindre sou est de loin l'objectif principal. En effet, chaque année, pendant la saison estivale, les émigrés ne manquent pas d'affluer par milliers en vue de passer leurs vacances au bled, comme le disent certains. «Au lieu d'aller dans d'autres pays étrangers pour acheter tout ce qu'il me faut et me faire plaisir, notamment après une dure année de travail, faute de moyens et de bourse assez conséquente, relativement au pouvoir d'achat en Europe, je préfère faire mes courses dans mon pays et cela me permet de revoir mes amis et la grande famille en même temps. C'est d'une prière deux coups», nous confie Adel un jeune homme de



Ph/D. R.

22 ans vivant à Marseille. Effectivement, les émigrés trouvent leurs comptes, car tout en tirant à leur avantage les prix dix fois moins élevés, et une fois leurs devises converties, ces derniers profitent simultanément de l'ambiance et de la chaleur familiale que leur offre donc leur pays d'origine. Par ailleurs, parmi le large éventail suscitant de l'intérêt à leurs achats, une longue liste de produits est connue pour être dans leur programme. Des vêtements traditionnels pour les femmes surtout, comme le voile et djellabas et les kamis pour les hommes. En période de soldes, l'intérêt pour les grandes marques de sport telles que Nike et Adidas est sans détour. Les aliments et plats traditionnels, comme la rechta, la chekhchoukha et le couscous du bled font aussi le

bonheur de nos émigrés. Souvent, ce ne sont pas des produits qui se vendent ailleurs.

La flambée de l'euro : une véritable aubaine pour les émigrés

S'agissant des prix en général, même lorsque les produits semblent être inabordable pour les citoyens locaux, pour ceux vivant à l'étranger le problème ne se pose même pas. La cause est la flambée de la devise au marché noir qui les arrange davantage lorsqu'on le convertit. Amine, un Algérois de quarante ans installé à Bruxelles, rencontré au centre commercial de Bab Ezzouar à Alger, nous a fait part de son opinion : «Je viens de m'offrir deux paires de basket de marque Adidas, pour une et Reebok pour l'autre, pour 18 000

DA. Une somme qui équivaut à 90 euros, s'il l'on tient compte de la conversion du marché parallèle. Alors qu'en Belgique le prix d'une seule paire en période de solde ne peut être en-dessous de 100 euros. Regardez vous-même la différence. Franchement je suis content en plus d'apprécier le style moderne de ce centre. Franchement, rien à envier à ceux de l'Occident», a-t-il affirmé. Au final, il est clair que parfois la crise économique des pays développés peut s'avérer positive pour le pays. Car suite aux dépenses des émigrés, les caisses de l'Etat ne peuvent que se remplir, surtout en cette période où la rente pétrolière se fait rare.

Y. D.

Le ministre du Commerce appelle à relever le taux d'intégration locale

Produits de beauté : préserver les produits subventionnés

Le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafid Saci, a appelé les producteurs et exportateurs nationaux des produits de beauté à la nécessité de relever le taux d'intégration locale du produit afin de préserver les produits subventionnés, de protéger l'économie nationale et les réserves de change, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Le ministre avait présidé, lundi (le 24 juillet en cours), une réunion de la Cellule d'écoute et de suivi des producteurs et exportateurs des produits de beauté et de nettoyage, en présence des représentants des ministères de l'Industrie et des Mines, et des Finances, a ajouté

le communiqué. M. Saci a ouvert cette réunion consultative élargie en donnant un aperçu général sur le programme du gouvernement qui vise à soutenir le produit national, ainsi que sur les directives données du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en la matière, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. A cette occasion, les opérateurs économiques ont exposé un état détaillé sur l'ensemble des problèmes auxquels font face les producteurs, principalement les matières premières utilisées, et sollicité l'appui et l'accompagnement du ministère de Commerce pour augmenter

les exportations à l'étranger, notamment vers le continent africain qui constitue, selon les intervenants, «un marché prometteur». En outre, il a été procédé, lors de cette réunion, à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des actions engagées au profit des producteurs ainsi qu'à l'examen des thèmes à caractère interministériel et qui relèvent de la responsabilité des secteurs concernés. A cet égard, le ministre a salué les efforts consentis par les producteurs en accord avec la stratégie nationale qui vise à réduire le poids des importations et à accroître les quotas d'exportation hors hydrocarbures, exprimant par là même

son attachement à la nécessité d'accorder un intérêt à la qualité, à l'augmentation des moyens de recherches et de développement et à préserver la santé du citoyen par rapport à ces produits fabriqués qui peuvent présenter un risque réel pour la santé du consommateur. M. Saci a également donné des directives à l'ensemble des cadres du secteur, les enjoignant d'accompagner et de suivre de près les producteurs et exportateurs et d'accorder toutes les facilités autorisées par la loi, affirmant qu'un dialogue sera amorcé avec le reste des secteurs concernés.

Halim B.

LA QUESTION DU JOUR

Rencontre décisive à Paris entre Hafter et el Sarraj ?

Suite de la page une

Il suffit donc qu'il en soit venu à s'impliquer personnellement pour que tout observateur en soit fondé à conclure que le dialogue entre les deux représentants libyens ne commence pas à Paris, ni s'y poursuit, étant en réalité déjà assez avancé pour pouvoir déboucher sur un accord aux termes déjà convenus, sinon dans le détail du moins quant à l'essentiel. Macron n'est pas entré en scène pour le déblocage ou pour le faire avancer mais pour assister à sa conclusion, pour faire en sorte de s'en attribuer le mérite. En principe, c'est à Tunis ou à Alger, ces deux capitales s'étant fait un point d'honneur de se tenir depuis le début à égale distance des factions libyennes, qu'un accord aurait dû être trouvé et signé par ces dernières. Mais comme c'est la France qui envoie des soldats au Sahel pour tenir en respect les groupes terroristes, et qui n'a cessé d'être présente en Libye, à travers notamment ses forces spéciales, pas étonnant que ce soit chez elle que les acteurs libyens se retrouvent pour passer un accord qui s'il devait effectivement survenir ne pourrait être que final. Reste maintenant à se demander ce que cet accord pourrait bien être en termes de contenu tenu en particulier du tour pris par les événements tant en Libye que dans l'ensemble de la région ? Se ramènerait-il à l'accord de Sekhirat mais qui serait revu et corrigé conformément aux évolutions sur le terrain, ce dernier revêtant les dimensions du monde arabe, se superposant à lui ? S'il ne s'agissait que d'amender un accord qui n'a jamais été appliqué, dans la seule intention de faire place à Hafter dans ses dispositions, on ne verrait ni la France ni son président monter en première ligne. Un accord qui serait simple amendement d'un accord déjà existant est en fait si peu envisageable qu'il suppose la défaite de Hafter, alors même que le rapport de force tourne à son avantage. Il ne reste plus que la possibilité d'un nouvel accord, mais qui toutefois prendrait forcément la forme d'un compromis entre l'est et l'ouest du pays, entre Tripoli et Tobrouk, entre Hafter et el Sarraj, entre l'Egypte, qui a apporté à bout de bras le camp de Tobrouk, et les pays occidentaux qui avaient fait tomber Kaddafi en 2011. L'Egypte n'est pas invitée à l'Elysée pour parrainer un nouvel accord, mais elle y sera présente, et pas que sur un strapontin.

M. F.

Hadj 2017 : pour s'acquitter des frais et acquérir les billets d'avion

Le ministère de l'Intérieur fixe le dernier délai au 31 juillet

■ Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fixé la date du 31 juillet 2017 comme dernier délai pour les citoyens concernés par le Hadj, afin de s'acquitter des frais et acquérir les billets d'avion, appelant les futurs pèlerins retardataires à se rapprocher rapidement des guichets de la Banque d'Algérie et des agences d'Air Algérie, a-t-on indiqué, lundi, dans un communiqué du ministère.

Par Hocine B.

Le ministère «appelle les futurs hadjis retardataires à se rapprocher rapidement des guichets de la Banque d'Algérie pour s'acquitter des frais du Hadj et des agences d'Air Algérie pour acquérir les billets d'avion, et ce, avant le lundi 31 juillet 2017, dernier délai, pour finaliser ces deux procédures». En raison du court délai accordé, les services des daïras, des circonscriptions administratives et de wilaya sont appelés à prendre en charge les demandes des futurs hadjis et procéder au dépôt des passeports au niveau des services du ministère de l'Intérieur pour l'obtention du visa. Le ministère de l'Intérieur et



des Collectivités locales rappelle que le dossier «est constitué de l'attestation du tirage au sort, du livret du pèlerin, d'un passeport biométrique dont la validité minimum est de six mois à partir du mois d'août 2017, d'un certificat de santé, d'une copie du reçu de paiement des frais du Hadj, d'une copie du billet d'avion et de trois photographies à fond blanc», a précisé la même source. «En vue de faciliter les procédures d'embarquement au niveau de la police aux frontières, le ministère informe les citoyens concernés par le Hadj qu'ils recevront leur passeport doté du cachet du visa au niveau des aéroports, le jour du départ vers les Lieux saints».

H. B./APS

Béchar

Gaïd Salah réaffirme l'importance de rehausser le niveau d'instruction des Forces armées

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a réaffirmé, hier à Béchar, l'importance de rehausser le niveau d'instruction et de préparation au combat des Forces armées. Gaïd Salah a entamé hier une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar, s'inscrivant dans le cadre de l'évaluation et le suivi de l'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2016/2017 à travers l'exécution d'exercices tactiques, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée, en compagnie du général-major Saïd Chengriha, commandant de la 3^e Région militaire, a entamé sa visite par la base aérienne de Reggane où il a suivi un exposé relatif à cette structure, présenté par le commandant de la base. La base de déploiement de Reggane a été reconvenue en base aérienne, conformément à un décret émanant du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale,

a rappelé le général de corps d'armée. Evoquant le nom du chahid Zaoui Ali donné à cette nouvelle base aérienne, le vice-ministre de la Défense nationale a noté que cela «est, sans aucun doute, une ferme confirmation de la grande considération que nous portons, au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, à notre patrimoine historique ainsi qu'à notre Glorieuse Révolution de libération, qui demeurera éternellement une source d'inspiration et une référence exceptionnelle de moralité et d'enseignements». Le général de corps d'armée s'est rendu au Secteur opérationnel Sud de Tindouf, où il s'est réuni avec les cadres et les personnels des unités du Secteur et les représentants des différents corps de sécurité et a prononcé une allocution d'orientation suivie par l'ensemble des personnels de la 3^e Région militaire via visioconférence, et à travers laquelle il a mis l'accent sur l'importance de l'optimisation permanente de la formation et de la préparation au combat. «L'une des exigences les plus importantes de la conscience de l'élément militaire de l'ampleur de la responsabilité

qui lui incombe est sa parfaite compréhension de la nature et de l'immensité des défis qui entourent sa Patrie, et sa conviction de l'impératif de leur faire face et de les relever à tout moment», a affirmé Gaïd Salah. (...) Dans ce contexte, et afin de garantir «l'ancrage de cette conduite professionnelle vitale», le général de corps d'armée a rappelé «l'importance, voire même l'impératif de rehausser le niveau d'instruction et de préparation au combat, afin d'assurer à nos Forces armées, dans toutes leurs composantes, le rang mérité, digne de la mémoire de nos valeureux aïeux, fils de l'Armée de libération nationale, qui ont fait don de leur jeunesse, qui ont sacrifié, au nom de l'Algérie, ce qui leur est le plus cher, et ont ainsi donné au devoir national son sens véridique». Saisissant l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de l'Indépendance nationale, le général de corps d'armée a réitéré que «la préservation de ce cher acquis historique, arraché par notre peuple avec armes et feux et suite à d'énormes sacrifices consentis, est un cher et précieuse legs auquel l'ANP, digne héritière de l'ALN, a prêté serment, sous le commandement



et avec les orientations de son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour le conserver et assumer parfaitement ses responsabilités». A l'issue de son allocution d'orientation, le général de corps d'armée a écouté les interventions des personnels de la Région et des représentants de différents corps de sécurité, qui ont réitéré leur entière disposition à contrecarrer toute éventuelle menace contre l'Algérie et son peuple, conclut le communiqué.

R. N.

Ath Zmenzer (Tizi Ouzou)

Les habitants dénoncent la mauvaise gestion de l'eau

La tension monte dans la commune d'Ath Zmenzer depuis le début de l'été, en raison d'un manque flagrant d'eau potable. Les habitants se plaignent de la mauvaise gestion de l'eau par l'Unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Face à cette situation, des représentants des villages touchés par le problème demandent le départ du responsable local de l'ADE. Ils affirment que l'eau est «disponible» mais sa répartition est «défaillante». «Certains villages de la daïra de Beni Douala sont très bien pourvus alors que d'autres en sont

complètement privés», rapporte le porte-parole des habitants. A l'origine du mal, ajoute-t-il, «le responsable local de l'ADE dont la gestion ne répond à aucun critère d'équité et de justice». Notre interlocuteur, offusqué, n'hésite pas à accuser le responsable de faire du «favoritisme». Une situation que les représentants des villageois dénoncent officiellement en adressant des requêtes aux autorités de la wilaya de Tizi Ouzou, dont le wali et le chef de daïra, qu'ils mettent d'ailleurs en garde contre un sérieux risque de dérapage. «Nous avons fait preuve de

beaucoup de pédagogie avec les jeunes habitants pour qu'ils ne passent pas à des actions de rue ou autres fermetures d'institutions officielles. Nous craignons de perdre le contrôle, en raison de l'incompétence de l'unité locale de l'ADE à trouver des solutions malgré les engagements pris», indique un autre habitant. Pis encore, les représentants des villageois disent ne plus faire confiance à leurs interlocuteurs au niveau local. «Nous nous sommes réunis avec eux, en présence de toutes les autorités de daïra. Des solutions ont été pro-

posées et acceptées de tous. A notre grand étonnement, sur le PV de réunion adressé à l'ADE de Tizi Ouzou, l'on a changé, indument, les horaires d'alimentation convenus», dénonce un participant à cette réunion. Depuis, explique-t-il, «la relation de confiance est brisée et les gens ne les croient plus». D'ailleurs, pour faire face à tout risque de triche sur les horaires et le ratio qui leur sont attribués, ils assistent, eux mêmes, à l'ouverture et à la fermeture des vannes. Dans la nuit d'avant-hier, une foule immense s'est déplacée au niveau du châ-

teau d'eau de la commune et n'a quitté les lieux qu'une fois leur quota complètement desservi. Il est à rappeler, par ailleurs, que la commune d'Ath Zmenzer, qui relève de la daïra de Beni Douala, est à un jet de pierre du barrage de Taksebt. Ce qui fait que cette localité, ainsi que les communes limitrophes, ne devraient en aucun cas souffrir de manque d'eau. Toutes nos tentatives, hier, d'entrer en contact avec les responsables de l'ADE de Tizi Ouzou et avoir leur version des faits, se sont avérées vaines. **Massi Salami**

Tebboune préside un Conseil interministériel

Anomalies et incohérences flagrantes dans les exportations alimentaires

■ Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi à Alger, un Conseil interministériel consacré à l'examen de la problématique de l'exportation des produits alimentaires utilisant des intrants subventionnés, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Par Salem K.

Le Conseil interministériel s'est tenu en présence notamment des ministres, respectivement, des Finances et du Commerce, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, du directeur



général des Douanes et du président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef). Le compte rendu du ministre du Commerce a permis de mettre en exergue «les incohérences qui caractérisent le fonctionnement de certaines filières dont les produits sont éligibles à l'exportation», note le communiqué. «Les contradictions et anomalies relevées ont

trait aux différents niveaux de la chaîne et concernent aussi bien le système des approvisionnements que ceux de la production et de la distribution», poursuit la même source. A l'issue du débat, le Premier ministre a instruit les responsables présents «en vue de mettre en place une Commission intersectorielle qui sera présidée par le ministre des Finances et dans laquelle sera également représenté le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche». Cette Commission «est appelée à élaborer un rapport détaillé sur cette problématique dans un délai d'un mois», précise le communiqué. Les conclusions auxquelles aboutira l'expertise «seront soumises à l'appréciation du Premier ministre et

devront être accompagnées de propositions de solutions à même de mettre un terme aux conséquences directes engendrées par ce phénomène, notamment aux préjudices constatés sur le développement de l'économie nationale».

S. K./APS

Ministère du Commerce

Octroi de 113 licences d'importation d'acier

Le ministère du Commerce a annoncé, lundi dans un communiqué, l'octroi de 113 licences d'importation d'acier, et ce, après avoir examiné 210 demandes déposées au niveau de la commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation des produits et des marchandises. Ces licences concernent 7

licences octroyées à des entreprises publiques spécialisées dans la réalisation et la distribution et 106 autres délivrées au profit d'opérateurs économiques, précise le communiqué. La commission a adopté des critères techniques et objectifs en traitant les demandes, ajoute la même source.

K. L.

Importations

Hausse des produits alimentaires et baisse des médicaments

La facture d'importation des produits alimentaires s'est établie à 4,44 milliards de dollars au premier semestre de l'année en cours (contre 4,05 milliards de dollars au même semestre de 2016), tandis que celle des médicaments a connu une baisse de plus de 11%, a appris l'APS auprès des Douanes. Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 763,5 millions de dollars contre 495,2 millions de dollars durant la même

période de l'année dernière, en hausse de 54,2%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 585,2 millions de dollars contre 416,7 millions de dollars, soit une augmentation de 40,44%. Pour les huiles destinées à l'industrie alimentaire, leurs importations ont grimpé à 459 millions de dollars

contre 369 millions de dollars, en hausse de 24,4%. Quant aux céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine, ils ont été importés pour un montant de 1,47 milliard de dollars contre 1,39 milliard de dollars, en hausse de 5,13%. La facture d'importation du café et thé a atteint 204 millions de dollars contre 186 millions de dollars (+9,7%). Quant aux légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de 167,5 millions de dollars contre 154,6 millions de

dollars (+8,34%). Concernant les viandes, elles ont été importées pour 140,4 millions de dollars au 1^{er} semestre 2017 contre 125,1 millions de dollars au même semestre de 2016, soit une augmentation de 12,2%. Par contre, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 883,57 millions de dollars au premier semestre de 2017, contre 998,4 millions de dollars durant la même période de 2016, en baisse de 11,5%.

S. K.

Prix

Le Brent à plus de 49 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse hier en cours d'échanges européens au lendemain de la réunion de Saint-Petersbourg des pays participant à l'accord de baisse de la production qui vise à rééquilibrer le marché. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 49,17 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 57 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 54 cents à 46,88 dollars. Les cours de l'or noir profitaient de plusieurs annonces faites par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires, menés par deux des plus grands

producteurs mondiaux, l'Arabie saoudite et la Russie. «Les prix ont profité du ton bien plus agressif de la Russie et de

l'Arabie saoudite quant au respect des objectifs de production», a noté un analyste. Dans un communiqué diffusé

par l'Opep après la réunion, les pays participants ont reconnu qu'il existait «de la marge de progrès de la part de certains producteurs et exigé que tous les pays producteurs participants se mettent rapidement en pleine conformité avec les engagements de baisse de production». «Un autre facteur qui a participé à la hausse des prix de lundi est le nombre de puits actifs aux Etats-Unis, qui semble enfin arrêter de grimper», a-t-il ajouté. L'entreprise privée Baker Hughes a fait état d'un léger retrait du nombre de puits actifs dans son rapport hebdomadaire publié vendredi soir. «La saison des résultats d'entreprise est en cours, et les groupes américains ont des difficultés à être rentables au niveau actuel du prix du baril», a commenté un autre analyste.

R. E.

M. L.

Sur les échanges européens

Le blé rebondit

LES PRIX du blé rebondissaient hier en milieu de journée sur le marché européen, franchissant à nouveau le seuil des 170 euros/tonne pour l'échéance rapprochée. En milieu de journée, sur Euronext, la tonne de blé reprenait un euro sur l'échéance rapprochée de septembre à 170 euros, et était presque inchangée (+ 25 centimes) sur décembre à 175,50 euros, dans un volume d'échanges modeste de 7 300 lots environ. Plusieurs éléments venaient en soutien des cours des céréales. Au premier rang, la présence remarquée des acheteurs internationaux, qui reviennent à l'achat très peu de temps après leurs derniers appels d'offres, comme le souligne un analyste. Autre information de nature à pousser les marchés à la hausse, un rapport du ministère américain de l'Agriculture (USDA) dégrade les conditions de l'ensemble des cultures américaines, notamment le soja et le maïs. La tonne de maïs était sans direction hier, perdant 75 centimes sur l'échéance rapprochée d'août à 163,50 euros et regagnant à l'inverse un euro sur novembre à 166,75 euros, dans un volume d'échanges légèrement supérieur à 110 lots.

Change

L'euro en hausse face au dollar

L'EURO opérait une légère hausse hier face à un dollar sur un marché attentif à la veille d'une décision monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). En milieu de journée, l'euro valait 1,1652 dollar contre 1,1641 lundi soir. Il était monté lundi en début d'échanges asiatiques à 1,1684 dollar, son niveau le plus élevé depuis fin août 2015, avant de subir quelques prises de bénéfices. La monnaie européenne montait également face à la devise nippone, à 129,73 yens pour un euro, contre 129,35 yens lundi soir. Le billet vert aussi gagnait un peu de terrain face à la devise japonaise, à 111,34 yens pour un dollar contre 111,12 yens lundi. «L'euro s'est considérablement renforcé sur ces trois derniers mois, ce qui accroît son avancée sur le dollar depuis le début de l'année à plus de 10%», a commenté un analyste. L'euro bénéficie en effet d'une amélioration de la santé de l'économie de la zone euro qui pousse la Banque centrale européenne (BCE) à se montrer plus optimiste sur ses perspectives, laissant entrevoir le début prochain de la diminution du programme de rachats d'actifs de l'institution. L'optimisme des investisseurs sur la zone euro était alimentée hier par des indicateurs encourageants : en premier lieu la nouvelle amélioration en juillet du moral des entrepreneurs allemands, atteignant un nouveau record à 116 points, alors que les analystes s'attendaient à un tassement. Cependant, «le rythme et l'étendue du récent renforcement de l'euro pourrait devenir source d'inquiétude pour la BCE en tempérant les perspectives de croissance et d'inflation en zone euro pour les années à venir», a tout de même prévenu l'analyste. De son côté, le billet vert continuait de subir la pression d'un regain d'inquiétude économique et politique aux Etats-Unis, la prudence des cambistes vis-à-vis du dollar étant exacerbée avant le début hier d'une réunion de deux jours du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC).

Fatima B.

Incendies de récoltes à Tizi-Ouzou/ Victimes assurées

Plus de 3,6 millions de DA mobilisés par la CRMA

■ Une enveloppe de plus de 3,6 millions de DA a été mobilisée par la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) de Tizi-Ouzou pour indemniser des céréaliculteurs qui ont perdu leur récolte durant les derniers incendies qui ont touché cette wilaya, a-t-on appris lundi du directeur de cette caisse.

Par Anissa D.

Ce montant représente le recouvrement des pertes subies sur une superficie totale de plus de 24 ha par six céréaliculteurs des régions céréalières de Draâ El Mizan et de Timizart et qui sont assurés au niveau de la Crma, a indiqué à l'APS Hamdad Madjid.

La remise des chèques aux concernés s'est déroulée au niveau du hameau Ath Mogharvi, dans la commune de Timizart, au milieu d'un champ de blé ravagé par les flammes, et en présence du directeur de la Crma, qui a indiqué que trois autres céréaliculteurs assurés au niveau de cette caisse recevront leurs chèques d'ici jeudi prochain une fois les PV des pertes transmis par la Protection civile à cette caisse.

Les céréaliculteurs qui ont bénéficié de ces chèques ont apprécié la rapidité de l'indemnisation des pertes qui est intervenue deux semaines seulement



après les incendies et ont invité d'autres agriculteurs à contracter des assurances auprès de la Crma afin de pouvoir faire face à un éventuel sinistre.

Les agriculteurs indemnisés

par la Crma, Taremlit Hand, de la commune de Timizart, qui a perdu 7 ha sur un total de 30 ha de blé et Allil Amar de Draâ El Mizan qui cultive annuellement entre 60 et 150 ha de céréales, et

qui avait déjà bénéficié des services de cette caisse en 2014 suite à la destruction de sa récolte par la grêle, ont insisté sur l'importance de contracter une assurance pour pouvoir se relever d'une catastrophe et se maintenir dans cette activité.

Outre ces indemnisations, les bénéficiaires des chèques ont salué la présence de la Crma de Tizi-Ouzou aux côtés des agriculteurs à qui elle assure accompagnement et conseils.

Rappelant que la caisse qu'il dirige est le partenaire des agriculteurs, M. Hamdad a, de son côté, invité ces derniers à se rapprocher de la mutualité pour s'assurer et protéger leurs investissements. L'indemnisation des dégâts causés au secteur de l'agriculture permet de maintenir cette activité agricole, en aidant l'agriculteur à reconstituer son investissement et participer ainsi à la promotion de l'économie nationale a-t-il dit.

M. Hamdad a déploré le faible taux d'adhésion des agriculteurs de Tizi-Ouzou à la Crma. Selon

lui, pour la seule filière céréalière, sur une superficie totale emblavée de plus de 6 000 ha, seuls quelque 2 300 ha ont été assurés.

Il a rappelé que cette même caisse qui cultive l'esprit de solidarité avec le monde agricole, propose des réductions et des facilités de paiement, avant de préciser que les cotisations ne sont pas aussi importantes comparativement aux dégâts qui peuvent survenir.

A. D./APS

Village touristique de Chetaïbi (Annaba) Aménagement et montage des chalets avant fin décembre, selon la promotrice

LES TRAVAUX de réalisation d'un village touristique à Chetaïbi (Annaba) seront terminés «fin décembre», selon les engagements pris lundi par la promotrice du projet devant le chef de l'exécutif local, Mohamed Salamani, en visite d'inspection à ce chantier.

Les travaux d'aménagement de base et de montage des chalets seront terminés «fin décembre 2017» et seront suivis par l'équipement et l'aménagement des espaces de jeu, de détente et de thalassothérapie, de sorte à permettre l'ouverture du complexe «au mois de mars 2018», a assuré Souad Filali. Ce projet, devant contenir 220 chalets en bois et divers espaces de services et de divertissement, a accusé un retard attribué «aux travaux d'aménagement supplémentaires imposés par le relief du site», situé dans une forêt donnant sur la plage dont l'ouverture d'une route menant vers le site sur la plage d'Oued

Leghnam, a-t-on indiqué. Selon M^{me} Filali, le projet, d'un montant de 2 milliards DA, assurera des services aux normes et critères de tourisme de qualité dont ceux de thalassothérapie devant assurer des flux touristiques le long de l'année.

Le wali a assuré du soutien et de l'accompagnement des pouvoirs publics pour ce type d'investissements «structurants». Lors de sa première sortie de terrain, le nouveau wali d'Annaba a également inspecté des projets d'habitat, de distribution d'eau potable et de gaz naturel, d'entretien des établissements de jeunes et d'aménagement de la zone d'expansion touristique de Chetaïbi. **Hania F.**

du budget supplémentaire de l'exercice 2017 de la wilaya d'Oran, le dossier de la saison estivale, comme il a été procédé à l'approbation des délibérations portant sur des plans d'aménagement et d'urbanisme des communes de Misserghine et Arzew. **Atef C.**

de Tlemcen ont lancé une vaste opération de sensibilisation des estivants et riverains visant la protection du patrimoine forestier par, entre autres, l'enlèvement des déchets et bouteilles en verre qui, sous l'effet de la chaleur, peuvent déclencher des incendies. **H. Y.**

Tlemcen

165 ha de la forêt de Merbah ravagés par les flammes

Une surface de 165 ha d'alfa de la forêt domaniale de Merbah, relevant de la daïra d'Ouled Mimoun, a été ravagée par les flammes, a-t-on appris, lundi, du conservateur des forêts de la wilaya de Tlemcen.

Les éléments de la Protection civile, renforcés par ceux de l'ANP notamment, n'ont pu venir à bout des flammes que cinq jours après le début de l'incendie, soit du 11 au 16

juillet dernier, a-t-on indiqué.

Les efforts de lutte contre l'incendie, appuyés par d'importants moyens humains et matériels, ont été confrontés aux difficultés d'accès aux foyers de l'incendie et la forte canicule sévissant au niveau de la wilaya de Tlemcen, indique-t-on encore.

D'autre part, concernant le volet préventif, la Conservation des forêts et le Parc national

de Tlemcen ont lancé une vaste opération de sensibilisation des estivants et riverains visant la protection du patrimoine forestier par, entre autres, l'enlèvement des déchets et bouteilles en verre qui, sous l'effet de la chaleur, peuvent déclencher des incendies. **H. Y.**

de Tlemcen ont lancé une vaste opération de sensibilisation des estivants et riverains visant la protection du patrimoine forestier par, entre autres, l'enlèvement des déchets et bouteilles en verre qui, sous l'effet de la chaleur, peuvent déclencher des incendies. **H. Y.**

Oran

Des cellules pour les questions liées à l'environnement

Des cellules seront constituées au niveau des daïras et communes de la wilaya d'Oran pour prendre en charge les questions liées à l'environnement, a annoncé, lundi, le nouveau wali, Mouloud Chérifi.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la deuxième session de l'APW, le wali a indiqué qu'une cellule a été constituée au niveau de son cabinet pour suivre le dossier de l'environnement et de l'hygiène. Celle-ci sera élargie à toutes les daïras et communes de la wilaya.

Dans ce cadre, Mouloud Chérifi a présenté une feuille de route devant les élus, indiquant que celle-ci a été conçue suite à des rencontres tenues avec différentes instances, signalant que le secteur de l'environnement bénéficiera d'un intérêt primordial pour redonner à Oran son visage d'antan et promouvoir son tourisme.

S'agissant du secteur de l'ha-

bitat, le wali a affirmé qu'il œuvrera à donner toute l'attention requise à ce secteur, à lutter contre l'habitat illicite et atteintes aux règles de l'urbanisme, à préserver le tissu urbain et les terres agricoles, sources permanentes de richesses.

Concernant le dossier de l'investissement, le wali a indiqué

qu'il œuvrera avec rigueur à l'application des lois et instructions de l'Etat pour récupérer les terrains accordés dans le cadre de l'investissement non encore exploités à ce jour afin de les réaffecter aux investisseurs disposés à travailler.

Les travaux de cette session se sont poursuivis par l'examen

Commune de M'sila

Vaste opération de pulvérisation de pesticides

UNE OPÉRATION de pulvérisation de pesticides contre les insectes nuisibles et de lutte contre animaux errants a été lancée début cette semaine à travers 200 sites urbains et suburbains de la commune de M'sila, apprend-on lundi de l'Assemblée populaire communale (APC).

Lancée par le service de prévention de la commune, l'opération cible les insectes nuisibles dont le phlébotome responsable de la contamination par la leishmaniose cutanée, les rats et les chiens errants, est-il indiqué. Une entreprise privée procède aux actions de pulvérisation parallèlement à l'éradication des chiens errants responsables durant 2016 de trois morsures, selon la même

source. Des activités de sensibilisation sont simultanément menées en direction des habitants avec le concours des comités de quartiers, ajoute la même source qui souligne que l'opération prendra fin lorsque toutes cités concernées seront traitées. Quelques cas de leishmaniose cutanée ont été enregistrés en 2016 dans les quartiers suburbains périphériques de la ville de M'sila ayant rendu nécessaire cette opération de prévention et de lutte contre les insectes vecteurs de la contamination, est-il noté. La wilaya de M'sila a enregistré, durant 2016, au total 4 526 cas de leishmaniose cutanée, selon la direction de wilaya de la santé. **R. R.**



Gdeim Izik

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui dénonce un procès dépourvu d'«arguments probants»

■ Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a exprimé son indignation suite à la condamnation par un tribunal de l'occupation marocaine des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, dénonçant un procès «inique» et «dépourvu d'arguments probants».

Par Faten B.

«**L**e Comité a pris connaissance avec indignation du verdict rendu à Salé au Maroc, le 19 juillet dernier, du procès de 23 militants sahraouis arrêtés suite au démantèlement du camp de résistance pacifique de Gdeim Izik au Sahara occidental occupé, en novembre 2010», a souligné le Comité dans un communiqué. «Ce procès fait suite au procès militaire de 2013 et au jugement de la Cour de cassation qui a trouvé un dossier vide, sans arguments probants prouvant leur culpabilité, sans investigations, sans donner les noms des 11 policiers marocains soi-disant tués par les Sahraouis, se basant uniquement sur des aveux manifestement obtenus sous la torture», a-t-il dénoncé.

Pour le Comité helvétique, le tribunal dit civil a rendu un jugement «très proche du tribunal militaire, bafouant les droits les plus élémentaires des présumés coupables et s'est livré à un simulacre de justice indigne d'un

pays qui cherche par tous les moyens à faire croire à l'extérieur qu'il est démocratique».

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui condamne ce procès «inique» et demande aux instances internationales compétentes d'intervenir auprès du Maroc pour qu'il annule ces verdicts et libère «immédiatement» ces prisonniers dont la culpabilité n'a pas été prouvée.

Après un procès qui a duré 7 mois, la «Chambre criminelle» près la Cour d'appel à Salé, près de Rabat, a prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre de 23 prisonniers sahraouis arbitrairement détenus.

En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment afin de démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles. Accusés d'avoir formé une «organisation



criminelle ayant pour but de commettre des actes violents contre les forces de l'ordre marocaines», certains d'entre eux ont été condamnés, en 2013, à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et en dépit du statut du Sahara occidental occupé en tant que territoire non

autonome inscrit aux missions de décolonisation des Nations unies. A la suite de ces événements, la plupart ont passé 27 mois en détention provisoire.

Mais le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamnation injus-

te prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis. Durant les audiences (31), les prisonniers ont été interrogés sur des procès-verbaux (établis par des officiers marocains) qu'ils affirment avoir signé sous la torture, mais la Cour a refusé de prendre en considération la décision du Comité de l'ONU contre la torture. **F. B./APS**

Tunisie/Youssef Chahed :

Les fonctionnaires de l'Etat ne devraient pas accumuler de grosses fortunes

Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a focalisé son discours sur la lutte contre la corruption à même de bâtir un nouvel avenir pour l'économie de la nation.

Il déclare que les fonctionnaires de l'Etat dont le salaire ne dépasse pas «mille dinars» ne devraient pas avoir des richesses dont la valeur dépasse de loin leur salaire de base. Si des fonctionnaires ont ce genre de richesse, ils devraient faire des déclarations de leur bien dans le but de lutter contre la corruption.

Concernant l'opposition, Chahed a précisé qu'une personne corrompue ne peut pas être un adversaire politique. Les

hommes d'affaires qui se sont enrichis grâce au vol et à la corruption ne peuvent pas être considérés comme politiciens.

«**Tounes Awalan**» : Ridha Belhaj justifie la création du parti par «la déviation de Nidaa Tounes»

Le président du comité constitutif du mouvement «Tounes Awalan» (La Tunisie d'abord), Ridha Belhaj, a déclaré que la «*déliquescence du paysage politique*» qu'il impute à la «*déviaton du parti Nidaa Tounes de son rôle de porteur du projet progressiste*», a motivé la création de ce nouveau parti. «*La finalité de ce parti, a-t-il ajouté, est de rétablir l'équilibre sur la scène politique et donner une nouvelle*

impulsion à la transition démocratique» qu'il estime «*reïnée*».

Belhaj a déclaré à la presse, lundi, à l'occasion du lancement officiel de son nouveau parti, que Tounes Awalan «est porteur d'un projet national de réforme» qui concerne tous les aspects de la vie politique, économique et sociale.

Le mouvement tend, selon lui, à la formation d'un large front regroupant les forces nationales centristes avec pour objectif de sauver le processus de transition démocratique, notamment, après le désistement des fondateurs de Nidaa Tounes. Il a estimé que le Nidaa «est fondu dans une large proportion dans le

mouvement Ennahdha et s'est inscrit dans une opération de legs qui a causé son éclatement». «*Hormis quelques dossiers dont celui de la lutte contre la corruption que le parti ne peut que soutenir, le mouvement Tounes Awalan ne prend à présent ni la posture du parti d'opposition, ni celle d'un parti pro-gouvernemental*», a-t-il tenu à spécifier.

S'agissant de la composition et de la répartition des rôles au sein du nouveau parti, Ridha Belhaj a indiqué qu'il se chargera de la présidence du comité constitutif alors que Boujemaa Remili assumera la présidence du conseil national du parti.

Moncef D.

Migrations

Quelque 278 migrants secourus au large de la Libye

Au moins 278 migrants ont été secourus lundi au large des côtes de la Libye alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe, a indiqué un porte-parole de la marine libyenne.

Une des deux opérations de sauvetage a eu lieu au large de Sabrata, à 70 km à l'ouest de la capitale Tripoli, lors de laquelle 150 migrants ont été sauvés.

«*Deux femmes et quatre jeunes enfants étaient à bord de l'embarcation repérée à environ 7 milles marins au large de Sabrata*», a fait savoir ce porte-

parole, le général Ayoub Kacem.

Le colonel Abou Ajela, commandant d'une vedette de patrouille, a expliqué que l'intervention a eu lieu après que les gardes-côtes de la base navale de Tripoli ont reçu une alerte sur la présence d'une embarcation en détresse.

Les quelque 150 migrants se trouvaient sur un bateau pneumatique avec un moteur en panne et qui commençait à prendre l'eau, a-t-il relaté.

Les migrants, de différentes nationalités africaines, ont été

ramenés à la base navale de Tripoli où les autorités libyennes leur ont fourni de l'eau et de la nourriture, ainsi que des soins.

Ils ont ensuite été remis à l'organe de lutte contre la migration clandestine pour être dirigés vers des centres de rétention.

Plus à l'ouest, «une patrouille des gardes-côtes de Zawia (45 km à l'ouest de Tripoli) a également secouru lundi 128 migrants, dont 14 femmes, à 14 milles marins de la petite ville d'al-Maya», a indiqué le général Kacem.

Selon lui, l'opération a été menée par deux vedettes des gardes-côtes, «Tellili» et «Zawia», cette dernière étant l'une des quatre vedettes réparées en Italie et remises à la Libye mi-mai. «C'est sa première sortie en mer pour une mission de sauvetage», a-t-il précisé.

Des trafiquants profitent du chaos qui règne en Libye pour faire passer chaque année des dizaines de milliers de migrants à destination de l'Italie, en leur demandant d'importantes sommes d'argent.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation des Nations unies pour les migrations (OIM), 111 514 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer depuis le 1^{er} janvier et quelque 2 360 sont morts en tentant la traversée.

Plus de 93 000 d'entre eux sont arrivés en Italie, la plupart depuis les côtes libyennes par la route dite de la Méditerranée centrale.

K. L.



Jérusalem

Israël retire les détecteurs de métaux, les musulmans continuent le boycott

■ Israël a retiré hier les détecteurs de métaux de l'esplanade des Mosquées dont l'installation avait déclenché des violences meurtrières entre Palestiniens et forces israéliennes, mais les autorités musulmanes maintiennent leur boycott de ce lieu saint de l'islam situé à Jérusalem-Est occupée.

Par Rosa F.

La décision de retirer les détecteurs a été prise après une intense mobilisation diplomatique, la communauté internationale s'inquiétant du risque d'un débordement des tensions au-delà des Territoires palestiniens.

Une crise diplomatique née d'un incident meurtrier à l'ambassade d'Israël en Jordanie



aurait également pesé dans la balance. Un photographe de l'AFP a vu dans les premières heures d'hier des ouvriers en train d'enlever les détecteurs à l'une des entrées de l'esplanade, troisième lieu saint de l'islam, désigné comme le Noble sanctuaire. Quelques dizaines de membres des forces de sécurité israéliennes se tenaient autour de l'entrée du site, qui est également le lieu le plus sacré du judaïsme sous le nom de Mont

du Temple. Un petit groupe de femmes musulmanes priait hier matin devant une des entrées du site. L'une d'elles, Widad Ali Nasser, a affirmé qu'elles «ne pénétreraient pas dans la mosquée d'Al-Aqsa tant que la situation ne serait pas revenue à ce qu'elle était (...) – sans caméras de surveillance, sans fouilles, sans détecteurs de métal». Les autorités israéliennes avaient installé les détecteurs de métaux aux entrées de l'esplanade le 16 juillet, au surlendemain de la mort de deux policiers israéliens dans une attaque, justifiant ce dispositif par le fait que les assaillants avaient dissimulé des armes sur ce site et en étaient sortis pour mener leur attentat. Pour protester contre l'installation des détecteurs de métaux, les fidèles musulmans ont

depuis refusé d'entrer sur l'esplanade et ont décidé de prier dans les rues environnantes. «Ce mouvement est un mouvement de la rue», avait déclaré cheikh Raed Dana, un responsable du Waqf, l'organisme qui administre les biens musulmans. «Nous, en tant que Waqf, nous écoutons la rue. Si la rue dit oui, nous disons oui ; si la rue dit non aux mesures, nous dirons non».

Le cabinet de sécurité israélien a accepté «la recommandation de tous les organismes de sécurité de remplacer l'inspection au moyen de détecteurs de métaux par une inspection de sécurité basée sur des technologies avancées et sur d'autres moyens», a déclaré dans la nuit le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu, sans plus de précisions. Malgré l'annonce israélienne, les autorités musulmanes à Jérusalem ont demandé aux fidèles de maintenir leur boycott du Noble sanctuaire, qui abrite le Dôme du Rocher et la mosquée Al-Aqsa. «Pas d'entrée dans la mosquée Al-Aqsa sur l'esplanade jusqu'à ce qu'un comité technique du Waqf fasse une évaluation de la situation et que la situation revienne à ce qu'elle était avant le 14 juillet», date de l'attaque contre les policiers israéliens. Des affrontements ont éclaté à plusieurs reprises la semaine dernière entre manifestants palestiniens et forces de sécurité israéliennes au cours desquels cinq Palestiniens ont été tués. Trois civils israéliens ont été tués pendant la même période par un Palestinien dans une colonie israélienne en Cisjordanie occupée. La décision d'enlever les

détecteurs de métaux intervient notamment après des discussions entre Israël et la Jordanie, gardien officiel des lieux saints musulmans de Jérusalem.

Une source gouvernementale jordanienne a fait état d'une «entente» sur l'esplanade des Mosquées à laquelle sont parvenus les deux pays, ayant notamment permis le retour en Israël d'un diplomate accusé d'avoir tué deux Jordaniens lors d'un incident à l'ambassade d'Israël à Amman dimanche, et que la Jordanie avait demandé à interroger. Les deux pays sont liés par un traité de paix signé en 1994. Le roi de Jordanie avait pressé lundi soir le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, lors d'un entretien téléphonique, de mettre un terme à toutes les mesures de sécurité prises récemment sur l'esplanade des Mosquées. La Sûreté générale jordanienne avait annoncé tard lundi soir avoir «conclu son enquête sur l'affaire de l'ambassade israélienne». La Jordanie avait demandé à Israël de pouvoir interroger un diplomate de son ambassade à Amman, blessé dans l'incident qui s'est soldé par la mort de deux Jordaniens.

La décision intervient aussi après l'arrivée lundi en Israël de l'émissaire pour le Proche-Orient du président américain Donald Trump, Jason Greenblatt.

Lundi après une réunion du Conseil de sécurité, l'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Nickolay Mladenov, avait exhorté à une résolution de la crise avant vendredi, jour de la prière pour les musulmans.

R. C.



Points chauds

Exclusion

Par Fouzia Mahmoudi

La direction du parti de droite français Les Républicains s'était montrée hésitante il y a quelques semaines quant à la réaction à adopter face à ceux qui avaient choisi de s'affranchir des limites de leur famille politique pour rejoindre le gouvernement d'Emmanuel Macron, ou tout du moins de souscrire à sa politique. Mais rapidement il fut annoncé que ceux qui voyaient en l'élection de Macron un événement positif auraient à répondre devant les instances du mouvement de droite, encourageant l'exclusion. Une commission spéciale ayant même été mise en place pour «juger» les «dissidents». En effet, l'éventuelle exclusion de six responsables, dont le ministre Gérard Darmanin et le secrétaire d'État Sébastien Lecornu, sera instruite par une commission spéciale, a décidé cette semaine le bureau politique des Républicains. En attendant la décision de cette commission ad hoc, qui devrait intervenir «à l'automne», ils ont tous été «suspendus» de leurs fonctions exécutives au sein de LR. La commission spéciale, composée des anciens ministres Patrick Ollier et Jean Leonetti et de l'actuelle vice-présidente du parti, Isabelle Le Callennec, sera chargée de rendre une décision définitive sur le sort des six personnalités concernées par d'éventuelles sanctions (le Premier ministre Edouard Philippe, les ministres Bruno Le Maire et Gérard Darmanin, le secrétaire d'État Sébastien Lecornu, le questeur de l'Assemblée nationale Thierry Solère et le coprésident du groupe parlementaire Les Constructifs Franck Riester), après les avoir entendus. En attendant la décision définitive qui interviendra «à l'automne», le bureau politique a décidé d'aller plus loin que la décision initialement envisagée par le secrétaire général Bernard Accoyer. Au départ, seuls Gérard Darmanin et Sébastien Lecornu ont été suspendus de leurs fonctions exécutives au sein du parti. Les deux hommes étaient jusqu'à présent respectivement président de la fédération LR du Nord et secrétaire départemental de la fédération LR de l'Eure. Face à l'insistance de certains «durs», c'est finalement les six responsables qui sont «suspendus de leurs fonctions» au sein de LR, puisqu'ils se sont «placés hors des règles de notre mouvement», selon le communiqué officiel du parti. Reste à savoir si cette stratégie réussira toutefois à susciter l'intérêt des électeurs et sympathisants de droite qui ont déserté le parti lors des législatives permettant au parti du président Macron de remporter une majorité absolue à l'Assemblée. Or, il n'est pas certain que ces démonstrations de LR soient ce que cherchent les sympathisants mais avant tout à ce que leur parti mette au point une ligne politique et s'y tienne. F. M.

Venezuela

Maduro affirme que la CIA prépare un complot contre lui

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a exigé lundi des gouvernements américain, mexicain et colombien des explications concernant leur implication supposée dans un complot que la CIA prépare selon lui pour le renverser. «Je demande au président (Donald) Trump de clarifier les mots insolents, interventionnistes du directeur de la CIA, qui pense être le gouvernement mondial», a déclaré M. Maduro lors d'une cérémonie militaire.

Le président vénézuélien a accusé le directeur de la CIA, Mike Pompeo, d'avoir fait savoir que Washington «travaille en collaboration directe avec le gouvernement mexicain et le gouvernement colombien afin de renverser le gouvernement du Venezuela», selon les termes de M. Maduro. Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Samuel Moncada, a publié sur Twitter des déclarations que M. Pompeo, selon lui, aurait faites lors d'une interview dans le cadre du forum sur la sécurité qui s'est tenu à Aspen (États-Unis) le 20 juillet.

«J'étais à Bogota et à Mexico, il y a deux semaines, et j'ai précisément évoqué ce thème (une transition politique au Venezuela, ndr), en essayant de les aider à comprendre ce qu'ils pourraient faire pour obtenir de meilleurs résultats dans ce coin du monde», aurait déclaré le responsable de la CIA, selon un document cité par M. Moncada en espagnol.

«J'exige (...) du gouvernement mexicain et du gouvernement colombien qu'ils clarifient ces déclarations du directeur de la CIA et qu'ils prennent des sanctions politiques et diplomatiques à la hauteur de cette insolence», a lancé M. Maduro.

Le ministère colombien des Affaires étrangères a déclaré lundi qu'il n'était jamais intervenu dans les affaires intérieures du Venezuela.

«La Colombie n'a jamais été un pays interventionniste, et nous nions l'existence d'une quelconque action ou mesure qui viserait à s'ingérer dans les affaires du Venezuela», a assuré le ministère dans un communi-

qué. Mexico a également «rejeté de manière catégorique» les allégations selon lesquelles «le Mexique œuvre avec d'autres pays pour porter atteinte au gouvernement du Venezuela».

Le ministère mexicain des Affaires étrangères se dit également, dans un communiqué, «prêt à contribuer, par la voie diplomatique et dans le strict respect de la souveraineté du peuple vénézuélien, à une solution pacifique et démocratique à la grave crise que traverse le Venezuela».

Le gouvernement mexicain s'est montré critique envers la gestion de cette crise par le pouvoir vénézuélien, et a tenté sans succès, lors d'une assemblée de l'Organisation des États américains (OEA) en juin à Cancun (Mexique) de faire passer une résolution sur le Venezuela.

Le Venezuela entame une semaine décisive, l'opposition multipliant les initiatives pour tenter de bloquer l'élection prévue le 30 juillet de l'assemblée constituante voulue par le président Maduro.



Le long métrage «L'opium et le bâton»

Le doublage en langue amazighe en préparation

■ Le coup d'envoi du doublage en langue amazighe du film révolutionnaire «L'opium et le bâton», adapté du roman hyponyme de Mouloud Mammeri, a été donné lundi à Boumerdès en présence du secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et du réalisateur du film Ahmed Rachdi.

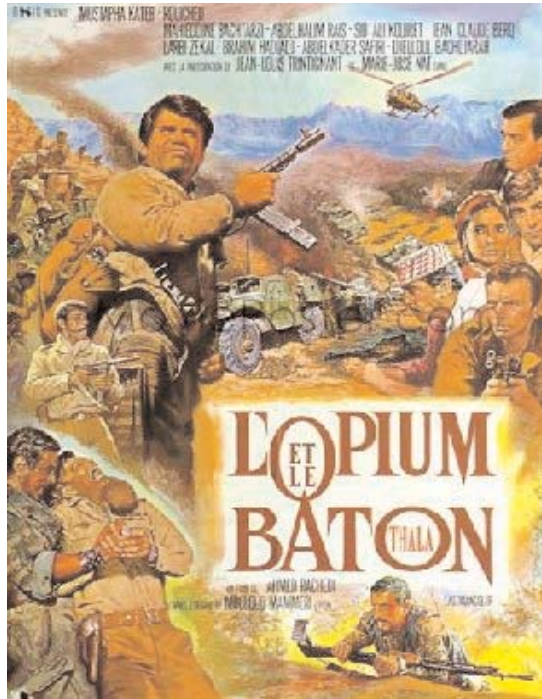
Par Abla Selles

La célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri (1917-1989) est porteuse de plusieurs nouveautés cette année. Le Haut Commissariat de l'amazighité (HCA) a élaboré, à cette occasion, un programme riche d'activités touchant plusieurs wilayas du pays. Après la caravane qui a sillonné les villes, le Haut Commissariat à l'amazighité entame le doublage d'un film algérien très célèbre. Il s'agit du long métrage de fiction «L'opium et le bâton». Le but majeur de ce doublage d'un film aussi important est d'assurer la version amazighe aux gens qui la comprennent. C'est aussi une façon pour inciter les gens à apprendre cette langue ancestrale, confirme le Haut Commissariat de l'amazighité lors des différents rencontres.

En effet, le coup d'envoi du

doublage du film s'inscrit dans le cadre du troisième et dernier jour de la célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri (1917-1989) à la maison de la culture Rachid-Mimouni, en présence du président de l'Etablissement chargé du doublage, Samir Aït Belkacem, d'artistes et d'hommes de théâtre et de cinéma.

Dans son allocution d'ouverture d'un atelier de travail sur le doublage de ce film qui durera cinq mois et qui sera projeté en avant-première à Boumerdès, Si El Hachemi Assad a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre entre le réalisateur Ahmed Rachdi et le chargé du doublage pour échanger les vues, ajoutant que le HCA accompagnera le chargé du projet en matière de traduction en langue amazighe et assurera le financement du projet par l'Etat à la faveur d'un accord de principe du ministère de la Culture.



De son côté, le réalisateur du film a insisté sur l'impératif du «respect des normes mondiales» lors du doublage du film, la première expérience du genre en Algérie, soulignant l'importance de ce film dans la mémoire des Algériens. Pour le chargé du

doublage, Samir Aït Belkacem, le plus grand défi est de bien choisir les artistes qui assureront le doublage de grands acteurs de ce film, à l'instar de Hassan El Hassani et Sid Ali Kouiret.

A. S.

Afin de préserver le patrimoine de l'Oasis d'Ihrir à Illizi

Célébration de la manifestation culturelle «Amentaf»

La localité touristique d'Ihrir (Illizi) célèbre la deuxième édition de la fête «Amentaf» pour la préservation du patrimoine culturel de l'Oasis d'Ihrir, dans une ambiance folklorique rythmée au chant du Tindi, héritage ancestral dans le Tassili n'Ajjer.

La cérémonie inaugurale de cette fête locale, initiée par l'association culturelle «Génération futures d'Ihrir», a été marquée par une parade

animée dimanche soir par les troupes participantes, venues de Djanet et d'Illizi, en plus des troupes locales, et rythmée aux sonorités d'Alioune et de Tindi et d'exhibitions de la troupe «Tahemanet».

S'étalant sur quatre jours, cette manifestation annuelle comporte des activités récréatives et touristiques, dont une exposition reflétant la diversité et la richesse du patrimoine cul-

turel de la région, a indiqué le chargé de communication de l'association, Aïssa Fekhour.

Le programme prévoit aussi un espace dédié à la vulgarisation des jeux traditionnels, à l'instar de «Takrit», «Tidass» et «Ahrendjetem», en plus de l'animation par des associations locales de soirées culturelles et artistiques.

Des circuits au niveau des fabuleux sites touristiques d'Ihrir,

classée zone humide sur la liste de la convention de Ramsar, sont projetés en l'honneur des délégations participantes.

Cette manifestation culturelle vise, selon M. Fekhour, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel du Tassili, ainsi que le raffermissement des liens inter-générationnels pour la préservation du legs ancestral de la région.

L. B.

Caravane «Eté d'Algérie» à Constantine

Le public se délecte d'un cocktail musical algérien

Le public du centre culturel «M'hamed Yazid» de la commune d'El Khroub (Constantine) s'est délecté, dans la nuit de dimanche à lundi, d'un cocktail saisissant de chansons algériennes de divers styles musicaux présenté dans le cadre de la caravane «Eté d'Algérie 2017».

L'algéroise Nadia Boumerdassi a ouvert le bal et a gratifié les présents d'un bouquet de chansons dans le style algérois interprété avec finesse et élégance.

A la voix forte et limpide, la chanteuse a interprété entre autres, «M'kader a'liya», «A'âlik bel hena oua dhman», «Hassebni», «Metmani lila sahra» et d'autres chansons puisées du patrimoine musical national devant l'admiration d'un public conquis.

Le rappeur Halim H.T.M. de la ville de

Bordj Bou-Arréridj a pris le relais et a ravi les jeunes à travers ses chansons, une compilation de raï et de rap, des rythmes sur lesquels le jeunes ont longuement dansé.

Un moment fort de la soirée lorsque Halim lance «Algeriano» pour chanter l'amour de la patrie et sa fierté d'être algérien, interprétée avec beaucoup d'émotion avant d'enchaîner «Assb'ri ya yemma», «La faute machi fi blacli» et «Ça y est». La soirée s'est poursuivie dans la bonne ambiance et les belles mélodies avec Malik Chaoui et Hasni junior qui ont enchanté, chacun dans son registre, chaoui et raï, les familles présentes au centre culturel «M'hamed Yazid».

La caravane «Eté d'Algérie 2017» a également consacré aux enfants des moments de détente avec un show tenu à la place des

Martyrs, à proximité du siège de la commune d'El Khroub, où des tours de magie ont été proposés au petit public, présenté par Brahim Sekal de l'association «Noujoum el fen» de Tipasa.

Initiée par l'Office national de la communication et de l'information (Onci) en collaboration avec le département de la Culture, la caravane «Eté d'Algérie 2017» est arrivée à Constantine le week-end dernier avec au programme divers spectacles destinés aux familles, au jeunes et aux enfants à travers plusieurs communes de la wilaya, a indiqué l'animatrice de la caravane, Mouna Laouad.

Elle a ajouté que cette caravane continuera son périple et fera escale dans les prochains jours dans les wilayas de Mila et Jijel.

F. H.

Rendez-vous culturels

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Hommage à ma mère, souvenir et nature».

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Ville antique de Djemila
Jusqu'au 27 juillet, chaque jour à 22h

13e Festival Arabe de Djemila

Mercredi 26 juillet 2017 :

Abdou Driassa, Mohamed Rouane, Salma Kouiret, Najwa Karam.

Jeudi 27 juillet 2017 :

Cheb Anouar, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf

Centre des conventions d'Oran.

Vendredi 28 juillet :

La chanteuse Zahera Darabid, alias Zaho, se proposera à Oran après trois ans d'absence de sa Terre natale. L'interprète de «C'est chelou» et «La roue tourne» revient pour un concert exceptionnel dans le cadre du «happy week-end».

Institut culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Mercredi 26 juillet à 20h :

Concert Un quadrato di cielo avec Nabil Hamai (violoniste), Ahmed Kareb (pianiste),

Nardjess Reguieg (chant) et Mabrouk Hamai (qanun).

Théâtre de plein air des Sablettes (Le Caroubier, Alger)

Vendredi 28 juillet à 19h30 :

Concert de malouf par Faouzi Abdennour.

Théâtre de verdure Casif de Sidi-Fredj (Alger)

Mercredi 26 juillet :

Concerts de Kader l'Oranais, Samy Rayane et cheb Wassim.

Jeudi 27 juillet :

Concerts de Hakim Halaka, Kenza Morsli et Cheb Mimou.

Vendredi 28 juillet :

Concerts de Nada Rayhane, Nassim Staifi et Dassiné.

Samedi 30 juillet :

Concerts de Hasni Sghir, Bariza et Nassim London.

Dimanche 31 juillet :

Concerts de cheb Abbès, Djamilia et Nessrine.



Mondial U21 - 2017

Les Verts affronteront la Macédoine en huitièmes de finale

■ La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) s'est adjugée la 3^e place qualificative du groupe D du Championnat du monde de la catégorie, en s'imposant, lundi soir à la salle Harcha-Hacène (Alger), devant son homologue saoudienne sur le score de 23 à 21 (mi-temps: 10-11), et affrontera aujourd'hui la Macédoine pour le compte des huitièmes de finale.

Dans un match disputé à guichet fermé deux heures avant le début du match, les Algériens bien en place défensivement et patients en attaque ont pris le meilleur départ possible en prenant rapidement l'avantage, (2-0) à la 5^e minute puis (4-1) à la 10^e, avant de tomber dans la facilité en enchaînant les pertes de balle, qui ont permis le retour en force des Saoudiens qui sont passés devant à la 20^e minute (6-5). Passif défensivement et précipité en attaque, le «Sept» algérien s'est compliqué la tâche en fin de première mi-temps, laissant son

homologue saoudien développer son jeu sans aucune opposition, mais a tout de même réussi à rester au contact de son adversaire grâce aux exploits individuels de Ayoub Abdi, meilleur marqueur algérien avec 6 buts, avant de rejoindre les vestiaires avec un but de retard (10-11). Sans doute secoués par le coach Gherbi, les Algériens ont entamé la deuxième période avec plus d'agressivité défensive devant leur immense gardien, Khalifa Ghedbane, encore une fois auteur d'une grande prestation, et recollent rapidement au score, (15-15) à la 40^e minute. Bien



aidés par le public de la salle Harcha qui a joué le rôle de 8^e homme et une efficacité retrouvée devant les buts, les Algériens sont parvenus à repasser devant (16-15) à la 43^e minu-

te, avant de faire le break (18-15) trois minutes plus tard, poussant l'Arabie saoudite à prendre un temps mort pour stopper l'hémorragie. Trouvant des solutions grâce à la mobilité de ses ailiers,

Yacine Djedid (5 buts) et Nidhal Djeghaba (3 buts), et développant un jeu collectif séduisant, le «Sept» algérien, contrairement aux derniers matchs, a cette fois bien géré le money-time (10 dernières minutes) en gardant son avance au tableau d'affichage jusqu'au coup de sifflet final et s'impose finalement avec deux buts d'écart (23-21). Grâce à ce succès, comptant pour la dernière journée du Tour préliminaire, l'Algérie (6 points) est assurée de jouer son huitième de finale à la salle Harcha, en terminant à la 3^e place du groupe D devant l'Argentine (5 points), alors que la Croatie qui battu l'Islande (29-26) lors de cette dernière journée s'est adjugée la première place avec (9 points) devant l'Islande (8 points). Mardi toutes les équipes bénéficieront d'une journée de repos pour bien préparer le Tour final de la compétition, prévu à partir d'aujourd'hui. En huitièmes de finale, l'Algérie qui a déjà atteint son objectif en s'extirpant de la phase des groupes, sera opposée à la Macédoine, deuxième du groupe C, à partir de 20h45 à la salle Harcha-Hacène.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de l'Algérie devant l'Arabie saoudite 23 à 21, lundi soir à la salle Harcha-Hacène (Alger), en match comptant pour la 5^e et dernière journée du groupe D, du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21) : **Rabeh Gherbi (sélectionneur/Algérie)** : «Nous nous attendions à ce genre de match, la victoire a été difficile à décrocher face à l'équipe saoudienne qui nous a causé beaucoup de problèmes, notamment en première mi-temps, où nous sommes tombés dans la facilité après un bon début de match. En deuxième période l'équipe a retrouvé de l'efficacité en étant plus agressive et jouant collectivement. Nous avons atteint notre objectif en se qualifiant aux huitièmes de finale, maintenant c'est une nouvelle compétition qui commence. Nous avons une journée de repos pour bien récupérer et préparer le match face à la Macédoine».

Al Saeed Fadhel (sélectionneur/ Arabie saoudite) : «Tout d'abord félicitations à l'équipe algérienne qui mérite cette victoire

et la qualification aux huitièmes de finale. Nous avons bien joué en première période où nous avons beaucoup gêné l'équipe algérienne, malgré un très mauvaise entame de match. En deuxième mi-temps nous sommes restés aux contacts des Algériens mais la profondeur du banc et leur gardien de but ont fait la différence dans le money-time».

Khalifa Ghedbane (gardien de but/ Algérie) : «Avant tout, un grand merci au public de la salle Harcha qui nous encourage depuis le début de la compétition. Cette qualification est le fruit d'un travail d'équipe : les joueurs, le staff technique, les médecins et toutes les personnes qui nous entourent depuis le début de la préparation. Nous avons atteint notre premier objectif, maintenant c'est une autre compétition qui débute avec les matchs à élimination directe. Ce succès nous permet d'éviter l'Espagne, en jouant la Macédoine. Nous allons étudier leur jeu durant la journée de repos et jouer nos chances à fond pour passer en quarts de finale».

Nidhal Djeghaba (ailier droit/Algérie) : «Je suis très heureux de cette qualification, félicitation à tous les joueurs et les membres du staff technique. Pour ce match, je pense qu'après un bon début de match nous sommes tombés dans la facilité, laissant les Saoudiens revenir dans le match. En deuxième période nous avons bien réagi en appliquant les consignes du coach à la mi-temps, ce qui nous a permis de gagner le match. Face à la Macédoine nous allons jouer nos cartes sans aucun complexe et pourquoi pas offrir un quart de finale au public formidable qui nous soutient depuis le début».

Yacine Djedid (ailier gauche/ Algérie) : «Encore une fois la solution en attaque est venue des ailiers et nous avons répondu présents en étant efficace devant les buts. C'est déjà une grande satisfaction d'être en huitièmes de finale du Mondial, nous allons préparer sereinement le match devant la Macédoine et donner le maximum pour poursuivre l'aventure et faire vibrer la salle Harcha».

Interdiction de recrutement

Zetchi favorable au prolongement du délai de paiement

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, s'est dit favorable à la demande formulée par certains clubs interdits de recrutement, de proroger le délai «de quelques mois» pour apurer leur situation, rapporte l'instance fédérale lundi sur son site officiel.

La demande sera soumise à approbation lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral, prévue aujourd'hui.

Douze clubs sur les 16 composant la Ligue 1 Mobilis sont interdits de recrutement pour la saison 2017-2018 et traduits devant la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour

dettes impayées envers joueurs et entraîneurs.

Il s'agit des formations du MC Oran, CS Constantine, l'USM El-Harrach, CR Belouizdad, l'ES Sétif, MC Alger, JS Saoura, RC Relizane, l'Olympique Médéa, l'USM Bel-Abbès, MO Béjaïa et CA Batna.

En Ligue 2 Mobilis, le RC Arbaâ, l'USM Blida, le CA Bordj Bou-Arréridj, l'AS Khroub, la JSM Béjaïa, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'US Biskra et le CRB Aïn Fekroun sont aussi interdits de recrutement jusqu'à apurement de leurs dettes.

Les clubs seront convoqués devant l'organe juridictionnel pour justifier leur

situation. «Si la situation des clubs concernés demeure inchangée, les sanctions prévues par les règlements seront rigoureusement appliquées et peuvent aller jusqu'à la défalcation de points», a prévenu la FAF.

Le RC Relizane, relégué en Ligue 2 au terme de la saison écoulée, s'est vu défalquer trois points avant le début de l'exercice 2016-2017 pour n'avoir pas régularisé sa situation.

Au cours d'une réunion tenue avec le président de la FAF au Centre technique national de Sidi Moussa, les présidents de clubs ont demandé l'annulation de la décision «irrévocable et sans appel» de la

Chambre de résolution des litiges (CRL) prise par l'ancienne équipe dirigeante de la FAF.

Une doléance qui a été acceptée par le président de la FAF qui va l'inscrire à l'ordre du jour du Bureau fédéral.

Enfin, le président de la FAF a rappelé toutefois que la CRL sous la présidence de M. Hamouda assisté de M. Mhaneche «sera renforcée par des représentants des clubs, des entraîneurs et des joueurs» et va se pencher sur le règlement intérieur et le valider par l'Inspection du travail et le ministère du Travail.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Saisie de 40 grammes de cocaïne

LES SERVICES de la Sûreté de wilaya d'Oran ont mis, dernièrement, hors d'état de nuire une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue et procédé à la saisie de 40 grammes de cocaïne, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité. Agissant sur informations, les éléments de la BRI de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à démanteler cette bande criminelle, composée de 5 personnes dont une fille, qui agissait dans la daïra balnéaire d'Ain El Turck. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des prévenus qui seront présentés devant la justice, a-t-on ajouté de même source. Par ailleurs, la brigade de lutte contre la drogue de la Sûreté de wilaya d'Oran a procédé, en coordination avec la sûreté urbaine de Hassi Bounif, à l'arrestation d'une autre bande criminelle de trafiquants de drogue composée de trois personnes, dont un repris de justice. Cette opération a donné lieu à la saisie de 42 kg de kif traité. Une procédure judiciaire a été engagée contre les inculpés pour être déferés devant la justice.

... et de 31 caméras de surveillance de nuit sophistiquées à Relizane

La brigade divisionnaire des douanes de Mostaganem a saisi 31 caméras de surveillance à vision nocturne dans la commune de Belassel (Relizane), a-t-on appris lundi du responsable de cette structure. L'inspecteur général Tahar Kerfa a indiqué à

l'APS que la brigade des douanes de Mostaganem a saisi, dimanche, lors d'un barrage dressé sur l'autoroute Est-Ouest, en direction d'Oran, au lieu-dit Belassel (Relizane), 31 caméras de surveillance à vision nocturne, dissimulées dans un camion. Ce genre d'équipements sophistiqués et sensibles nécessite une licence d'importation. Les mêmes services ont saisi, lors de cette opération, 1 500 paires de chaussures de sport, 6 000 chemises pour homme, 8 tenues de sport et autres vêtements ainsi que le véhicule. La valeur globale de cette saisie s'élève à 50 millions DA, sachant que les propriétaires de ces marchandises ne détiennent aucun document administratif, a souligné le même responsable, ajoutant que le dossier a été déferé devant la justice pour complément d'enquête et de poursuites judiciaires. Par ailleurs, la brigade mobile des douanes de Mostaganem a procédé, en diverses opérations menées en ce mois de juillet, à la saisie de plus de 6 000 bouteilles de spiritueux à Mesra, Hassiane, Sour et Stidia et à l'intersection entre les wilayas de Mostaganem et Mascara. Ces opérations ont permis aussi la saisie des véhicules utilisés dans le transport de ces «marchandises» et l'arrestation de neuf individus présentés devant la justice pour complément d'enquête et poursuites judiciaires. La valeur totale des saisies est de 62 millions DA, a-t-on précisé de même source. **Dalil N.**

Kherrata / Béjaïa

Quatre femmes fauchées par un camion dans un arrêt de bus

UN GRAVE accident de la route, survenu hier matin, a causé la mort de quatre personnes et blessé légèrement une cinquième au lieu-dit Carrefour Menaâ, sur la RN 09 dans la commune de Kherrata, à l'est de la wilaya de Béjaïa. Les victimes sont toutes des femmes d'une même famille. Il s'agit de H. Malika 56 ans, H. Saïda 44 ans, B. Djamilia 46 ans et B. Nawal 29 ans. L'enfant de 12 ans, H. Lyès, a été évacué vers l'hôpital de Kherrata. Alors qu'elles se trouvaient au niveau d'un arrêt de bus SNTV, les victimes ont été violemment percutées par un poids lourd de marque Shacman transportant du gravier. Le conducteur de l'engin aurait perdu le contrôle du camion suite à une défection du système de freinage et a dérapé en percutant les victimes et en finissant sa course dans un ravin. Le conducteur du camion est âgé de 34 ans et réside à

Rémila, dans la commune de Sidi-Aïch. Sorti indemne, il s'est immédiatement rendu au commissariat de police pour se dénoncer et éviter d'être pris à partie par les nombreuses personnes qui se trouvaient sur le lieu du drame. «Le camion qui est immatriculé à Béjaïa a pris feu et a été éteint par nos moyens», a indiqué la Protection civile de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse. «Notre directeur s'est immédiatement rendu sur les lieux», a signalé la même source. «Avec ce nouveau drame, la wilaya de Béjaïa a enregistré 40 décès dans les accidents de la route», a indiqué la même source qui a souligné que «le nombre d'accidents de la circulation enregistré par nos équipes opérationnelles, à travers la wilaya, depuis le début de l'année en cours jusqu'à hier 24/07/2017, est de 972 avec un total de 1 191 blessés». **Hocine Cherfa**

Resultats du bac 2017

J'AI EU MON BAC AVEC MENTION SESSION SPÉCIALE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tipaza

Deux dangereux terroristes abattus par les forces de l'ANP

■ Deux dangereux terroristes ont été abattus lundi, dans une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire, dans la commune d'Aghbal, wilaya de Tipaza, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu hier soir, 24 juillet à 20h00, deux dangereux terroristes, suite à une embuscade tendue au sud-est de la commune d'Aghbal, wilaya de Tipaza», note la même source. «L'opération qui est toujours en cours, s'est soldée par la récupération de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov».

Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire «a découvert, suite à une opération de recherche et de ratissage, menée près d'El Milia, wilaya de Jijel, un atelier de fabrication d'explosifs contenant des explosifs, des outils de détonation en



plus de différents objets». Un autre détachement de l'ANP a, par ailleurs, «détruit deux bombes de confection artisanale à Médéa», ajoute le communiqué du MDN. **S. O./APS**

Conseiller à la présidence de la République Décès de Kamel-Rezzag Bara

LE CONSEILLER à la présidence de la République, Kamel-Rezzag Bara, est décédé mardi à l'aube à l'âge de 69 ans dans une clinique à Alger, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en janvier 1948 à Ain Beïda, dans la wilaya d'Oum El Bouagui, le défunt, avocat de formation, a occupé plusieurs fonctions et responsabilités au sein des institutions de l'Etat dont notamment celles de président de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH-

1992) et de conseiller des droits de l'homme auprès de l'ex-président de la République Liamine Zeroual. Il était aussi membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (avril 1998), président du groupe de travail sur les populations/autochtones autochtones et chef de mission auprès de l'Union africaine (UA). Durant sa carrière, Rezzag Bara a assumé également le poste d'ambassadeur d'Algérie à Tripoli de 2001 à 2004, avant

d'être désigné conseiller auprès du président de la République chargé des questions sécuritaires en 2005. Le défunt intervenait souvent sur les questions liées à la paix, à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans des séminaires et conférences sur ces thèmes. L'enterrement du défunt aura lieu aujourd'hui au cimetière d'El Alia, selon des membres de sa famille.

R. N.